



PIERRE MARLAIR & CO - CONSEILS IMMOBILIERS

081 840 840 - www.pierremarlar.be - info@pierremarlar.be

Rue Jules Borbouse 50 5170 - BOIS-DE-VILLERS

Surface commerciale ou bureaux de +/- 138 m²

2



138 m²

800 €



TABLE DES MATIÈRES

- 1. PRÉSENTATION DU BIEN**
- 2. CONDITIONS DE LA LOCATION**
- 3. PUBLICITÉ ET VISITES**
- 4. ÉQUIPEMENTS ET FINITIONS GÉNÉRAUX**
- 5. CERTIFICAT ÉNERGÉTIQUE**
- 6. CROQUIS**
- 7. PROCÉDURE EN CAS D'INTERET**
- 8. NOS RÉSEAUX**





1. PRÉSENTATION DU BIEN

Le descriptif complet du bien est visible sur www.pierremarlar.be où certains documents peuvent être téléchargés.

Visites sur rendez-vous en appelant le 081.840.840.

En voilà une fameuse opportunité pour installer votre activité professionnelle !

Nous vous proposons une surface commerciale ou de bureaux de +/- 138 m², idéalement située sur la place de Bois-de-Villers.

Précédemment exploitée en restaurant, elle peut également être aménagée en bureaux ou commerce.

Le bien se compose comme suit : salle de restaurant, coin bar, vestiaire, deux cuisines, deux toilettes, local de rangement, halls.

Nous retenons : situation idéale, belle visibilité, compteur individuel électrique, forfait pour l'eau, libre immédiatement,...

2. CONDITIONS DE LA LOCATION

Loyer mensuel	800 EUR
Ch. communes	Néant
Type	Néant
Pour	Néant
Ch. privatives à verser au propriétaire	40 EUR - 75 EUR (suivant l'activité)
Type	Forfait
Pour	Consommations personnelles d'eau
Ch. privatives à payer aux fournisseurs	Électricité (<i>coût selon mode de vie</i>)
Indemnité déménagement	Néant
Garantie locative	3 mois de loyer, soit 2.400 EUR
Assurance RC locative	À souscrire
Durée du bail	1 an renouvelable
Animaux	La faculté d'accepter un animal ou non est laissée à la discréction du propriétaire
Etat des lieux	À l'amiable
Disponibilité	Immédiate

3. PUBLICITÉ ET VISITES

Le bien est visible sur notre site internet Pierre Marlair & Co (www.pierremarlair.be) et sur Immoweb (www.immoweb.be).

Vous souhaitez visiter ?

Vous voulez plus d'informations ?

Contactez la personne en charge du dossier

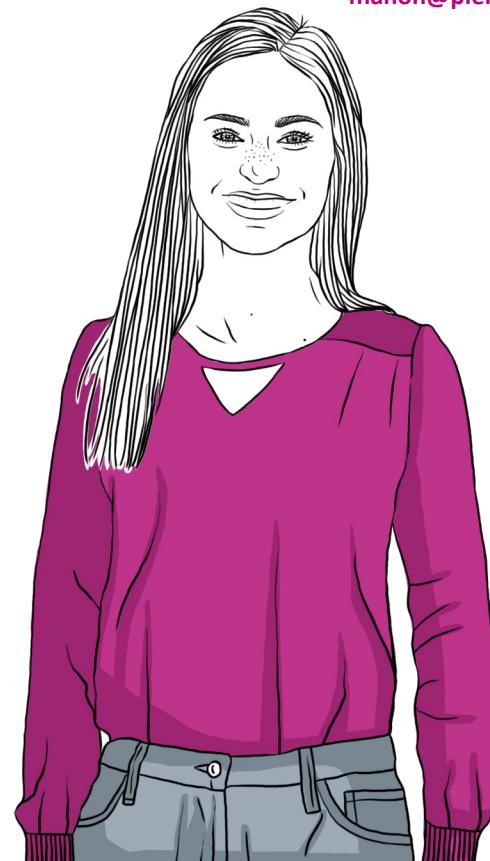
VOTRE CONSEILLER

Manon DETHY

Stagiaire IFAPME

0470.10.91.02

manon@pierremarlair.be





4. ÉQUIPEMENTS ET FINITIONS

Avertissement : les informations reprises ci-après proviennent des déclarations fournies et des documents transmis par le bailleur ainsi que des observations réalisées sur place par le conseil immobilier. Elles sont données sous toute réserve.

Isolation

Voir chapitre sur les certifications

Chaudage

Type	Individuel
Générateur	Accumulateurs
Combustible	Électricité
Régulation	Vannes thermostatiques
Répartition	Néant
Production d'ECS	XX

Système de ventilation

Type	Néant
------	-------

Compteurs

Électricité	Individuel
Eau	Collectif
Gaz	Néant

Divers

Citerne à eau de pluie	Non
------------------------	-----

Menuiseries

Châssis	Alu
Vitrage	Double
Divers	Vitrine de 2,90 m et 2,95 m de long

Électricité

Compteur	Bi-horaire
Situation	Local sanitaires
Tableau	1

Égouttage

Type	Collectif
Système en place	Égout communal

Extérieurs

Jardin	Non
Terrasse	Non
Superficie	Néant

5. CERTIFICAT ÉNERGÉTIQUE

Code unique
Emissions spécifiques de CO₂
Consommation spécifique d'énergie primaire
Consommation théorique totale d'énergie primaire
Label

Néant

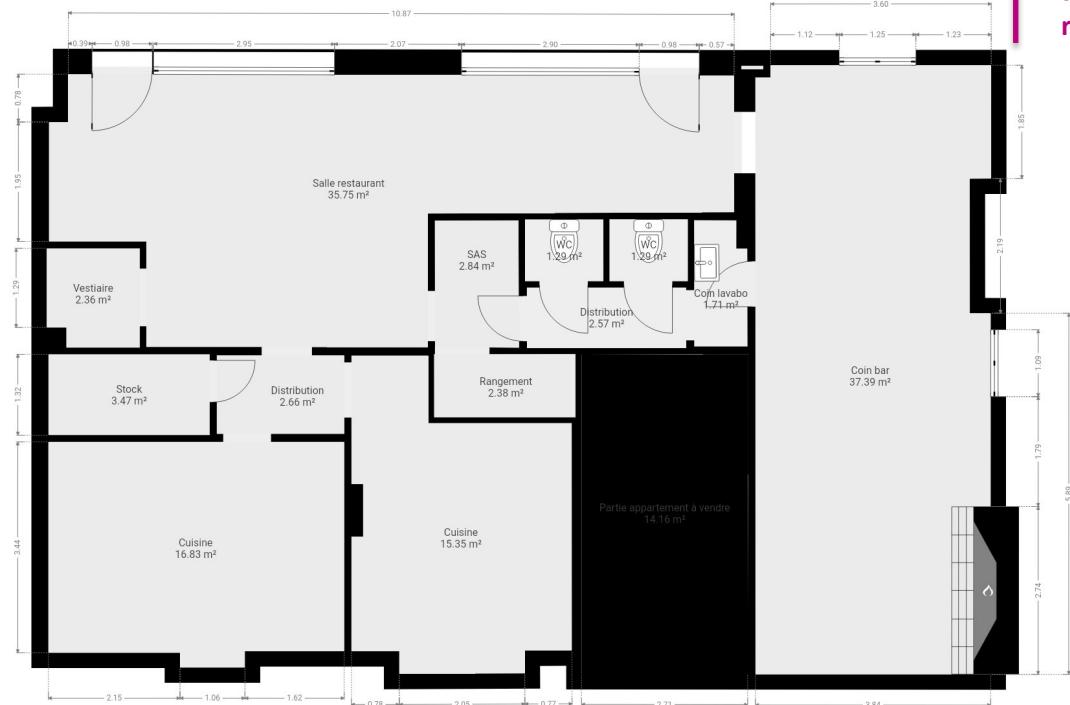
Le certificat énergétique est téléchargeable sur notre site internet, à l'annonce du bien, en cliquant sur l'onglet « Documents de référence »



! TIPS !

6. CROQUIS

! TIPS !



Le plan détaillé de chaque pièce est téléchargeable sur notre site internet, à l'annonce du bien, en cliquant sur l'onglet « Documents de référence »

7. PROCEDURE EN CAS D'INTERET



Etape 1 - Enquête de satisfaction

Vous devrez compléter une enquête de satisfaction pour nous transmettre vos impressions sur le bien, mais également sur la prise de rendez-vous, la documentation... Elle est disponible en cliquant [ici](#).

Etape 2 - Formulaire candidature

Lorsque vous aurez complété votre enquête de satisfaction et en cas d'intérêt, vous recevrez automatiquement un formulaire de candidature à compléter, au même format. Ce formulaire de candidature devra être complété scrupuleusement et contenir obligatoirement :

- Copie de la carte d'identité R/V de toutes les parties au contrat (locataire et garant(s) éventuel(s)).

Un passeport peut convenir également.

- Copie des preuves de revenus de toutes les parties au contrat (locataire et garant(s) éventuel(s)).

3 dernières fiches de salaire, avertissement extrait de rôle, fiche de rémunération...

- Copie des preuves du versement des trois derniers loyers.

Uniquement si vous êtes locataire à l'heure actuelle.

Vous pourrez, éventuellement, rajouter tout élément que vous jugerez utile à l'appui de votre candidature. Cela pourrait par exemple être une lettre de motivation décrivant ce que vous a particulièrement plu dans le bien, une lettre de recommandation d'un ancien propriétaire...

Etape 3 - Présentation de la candidature

A notre tour de jouer ! On présente votre dossier au propriétaire. Cela peut parfois prendre quelques jours pour obtenir sa réponse. Ne paniquez donc pas si nous ne reprenons pas contact avec vous dès le lendemain. Quoiqu'il arrive, nous tenons tout le monde informé du suivi, dès que nous avons des nouvelles du propriétaire.

7. PROCEDURE EN CAS D'INTERET (bis)

Etape 4 - Accord ou refus de la candidature

Dès que le propriétaire nous a transmis son accord ou son refus sur le dossier de candidature, nous vous avertissons par mail.

Etape 5 - Versement du 1^{er} loyer + charges

En cas d'accord sur votre dossier de candidature, nous vous le confirmons par mail en vous invitant à verser, à titre d'acompte, le 1^{er} loyer + charges sur notre compte de tiers.

Cet acompte est conservé par l'agence et par le propriétaire (50% / 50%) à titre d'indemnités en cas de désistement de votre part avant la signature du bail.

Dès réception de ce versement, nous procédons à la rédaction du bail et à la coordination des démarches pour la constitution de la garantie locative et la souscription d'une assurance locative, si nécessaire.

Dès que le bail est prêt, il vous est transmis pour lecture et commentaires avec toutes les annexes légales et quelques documents utiles.

Etape 6 - Signature du bail

Dès que le bail est validé par tout le monde, nous procédons à la signature du bail, au bureau ou par signature électronique via l'outil DocuSign.

Etape 7 - Etat des lieux

Dès que le bail est signé (ou quelques jours avant), nous coordonnons l'organisation de l'état des lieux d'entrée qui sera réalisé à l'amiable ou par expert à frais partagés (50%/50%) (voir conditions de location ci-avant).

Etape 8 - Et après?

Après l'enregistrement des documents, notre mission est terminée.

Nous n'intervenons plus dans le dossier. Toute question doit être posée au propriétaire du bien.

8. NOS RÉSEAUX

